

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

ARTS ET LETTRES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
30 heures	8 h à 11 h 30 et 12 h 30 à 16 h 30 8h à 11h30 et 12h30 à 16h30	Lundi au jeudi Lundi-mar-jeu-vend	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Appariteur : Éric Tremblay (M0080) 970372 Trimestre : Automne 2018 Horaire à déterminer chaque trimestre
28 heures	8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 8h30 à 12h et 13h à 16h30 9h à 12h et 13h à 19h 8h30 à 12h et 13h à 16h30 12h à 17h	Lundi au jeudi Lundi Mardi Jeudi Vendredi	Intermittent à temps complet – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de travaux pratiques (arts plastiques) 000367 Stéphane Bernier (T0356) Trimestre : Automne 2018 Horaire à déterminer chaque trimestre
25 heures	9 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Lundi au jeudi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de travaux pratiques (muséologie) 030286 Nathalie Villeneuve (T0358) Trimestre : Horaire à déterminer chaque trimestre
28 heures	8 h 00 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 8h30 à 12h et 13h à 19h 8h30 à 12h 9h à 12h et 13h à 19h 9h à 12h et 13h à 16h	Lundi au jeudi Lundi Mardi Mercredi Vendredi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de travaux pratiques (arts visuels) 140587 Gabriel Brochu-Lecouffe (T0372) Trimestre : Automne 2018 Horaire à déterminer chaque trimestre
35 heures	8h à 12h et 13h30 à 16h30 7h45 à 12h et 13h à 16h30 7h45 à 12h 8h à 12h et 13h à 16h30	Lundi au vendredi Lundi-mardi-jeudi Mercredi Vendredi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de travaux pratiques (théâtre) 9700863 Alexandre Nadeau (T0357) Automne 2018 Trimestre : Horaire à déterminer chaque trimestre

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

BIBLIOTHÈQUE		AUTOMNE 2018	
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8 h30 à 12 h 30 et 13 h à 16 h 7h30 à 12h et 13h à 15h30	Lundi au mardi Mercredi au vendredi	Régulier à temps complet avec H.V. Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation 040253 Cynthia D'Amour (T0158)
35 heures	8 h00 à 12 h 13h30 à 16h30 10h à 12h 13h30 à 18h30	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Secrétaire de direction et commis au service du prêt 090193 Martyne Rondeau (B0128)
35 heures	7h30 à 12h 13h00 à 15h30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis de soutien à la bibliothèque 870382 Romuald Tremblay (B0127)
35 heures	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation 060380 Claudine Simard (T0156)
35 heures	15 h à 22 h 30 15 h 30 à 20 h 30	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation 860117 Isabelle Houde (T0157) Compensation de 5 heures par cycle de paie

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

BIBLIOTHÈQUE (SUITE)			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	12 h 00 à 17 h 00 7h 30 à 12 h00 et 12h30 à 15 h 30 10 h 30 à 13 h 00 et 13h30 à 18h30 9 h 00 à 12h30 et 13h00 à 17h00	Dimanche Lundi-mardi Vendredi Samedi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation 010307 Manon Coulombe (T0171)
17,30 heures	10 h à 13 h 30	Lundi au vendredi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis au service du prêt Poste vacant (B0356)
35 heures	7 h 30 à 12 h et 13 h à 15 h 30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis au service aux usagers Josée Renaud (B0137) 120281
35 heures	7 h 30 à 11 h 30 et 12 h 30 à 15 h 30	Lundi au Vendredi	Régulier à temps complet Commis prêt et entretien des collections Carine Tremblay Poste (B0141) 080586
24 heures	12h à 13h et 14h à 19h	Lundi au jeudi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis au service du prêt et entretien des collections Dominique Boulianne (B0143) 140519 Elle prend sa pause à tous les jours.

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

BIBLIOTHÈQUE (SUITE)			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h30 à 12 et 13h00 à 16h30	Lundi au vendredi	Régulier temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste occupé par Dessinateur cartographe Réal Beaugard(T0032) 880441 Horaire à déterminer chaque trimestre en fonction des besoins du département
25 heures	14 h 30 à 20 h 00 13 h 30 à 16 h 30	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation Charlène Blackburn (T0161) 120503
20 heures	17 h 30 à 22 h 30	Lundi au jeudi	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis au service du prêt et entretien des collections Poste vacant (B0142)
35 heures	8h00 à 11h30 et 12h à 15h30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien en documentation 990174 Luc Tremblay (T0167)
35 heures	8 h à 12 h et 13 h à 16 h 8 h à 12 h 30	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicienne en documentation 915035 Lisa Simard (B0372) Compensation de cinq (5) heures par cycle de paie pour périodes de repos prises sur l lieux du travail

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

BUREAU DU REGISTRAIRE			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
28 heures	8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	Lundi au jeudi	Régulier temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis au bureau du registraire Poste vacant (B0110)
28 heures	8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30	Lundi au jeudi	Régulier temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Secrétaire au soutien administratif Poste vacant (B0115)

CESAM / ELFCQ			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	13 h à 17 h et 18 h à 21 h 8 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis dans un centre d'études universitaires 890309 Mireille Leclerc (B0339) Période estivale: horaire normal de travail

DÉCANAT DES AFFAIRES DÉPARTEMENTALES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
21 heures	8h30 à 12h et 13h30 à 16h 9h30 à 12h et 13h30 à 16h 8h à 12h et 13h30 à 16h30	Lundi Mardi au jeudi Lundi au vendredi	Régulier temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Secrétaire de direction 100707 Émily Bouchard (B0072) Aff. 35 heures/sem du 15/04/2018 au 30/04/2019

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

DÉPARTEMENT INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUE			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h00 à 12h et 13h30 à 16h30 8h00 à 12h et 13h à 16h	Lundi au vendredi	Sandra Côté (P0312) Coordonnatrice et agent de stage 030335 <u>Horaire confirmé par Marie-Andrée Lemay (entente) horaire sur affectation</u>

FACULTÉ DE MÉDECINE			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h00 à 12h et 13h à 16h00 7h30 à 12h et 13h à 15h30	Lundi au vendredi Lundi au vendredi	Esther Cloutier (temporaire) 820226 Sonia Gaudreault (temporaire) 140120

SCIENCES APPLIQUÉES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
25 heures	8h00 à 12h 8h à 12h et 13h30 à 16h30 13h à 17h 8h à 12h et 13h30 à 16h30 15h à 22h 13h à 20h	Lundi Mardi au jeudi Lundi Mardi Mercredi Jeudi	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de laboratoire 910231 Gilles Lemire (T0068) Automne 2018 Horaire à déterminer chaque session

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SCIENCES DE L'ÉDUCATION			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
22 heures	14h30 à 19h30 13h30 à 20h30	Lun-mardi-mercredi Jeudi	Intermittente à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis aux tâches diverses 080211 Édith Riverin (B0020)
21 heures	8h à 12h et 13h30 à 16h30	Mardi-mercredi-jeudi	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Secrétaire 170516 Chantal Marois (B0019)

SCIENCES DE LA SANTÉ			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste occupé par Secrétaire de direction 990271 Audrey Tremblay (B0374) Période estivale : horaire normal de travail

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SCIENCES FONDAMENTALES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 7h30 à 12h30 12h à 17h 7h30 à 12h et 12h30 à 17h 7h30 à 13h et 13h30 à 16h	Lundi au vendredi Lundi Mardi Mercredi Jeudi-vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de laboratoire 090458 Claire Fournier(T0044) Automne 2018 Horaire à déterminer chaque session
35 heures	8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 8h à 12h et 13h à 17h 8h à 12h et 13h à 16h30 8h à 12h	Lundi au vendredi Lundi-mardi Mercredi-vendredi Jeudi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de laboratoire 050028 Caroline Potvin(T0045) Automne 2018 Horaire à déterminer chaque session
35 heures	8h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 8h à 12h et 13h à 16h (SIE) 8h à 12h (SIE) 13h à 16h (DSF) 8h à 12h et 13h à 16h (DSF)	Lundi au vendredi Lundi au mercredi Jeudi Jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de laboratoire 980269 Patrick Nadeau (T0043) Horaire à déterminer chaque session SIE 25 heures et DSF 10 hres jusqu'au 30 avril 2019

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8 h à 12 h et 13 h à 16 h	Lundi au vendredi	Régulier temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien de travaux pratiques 960226 Alain Tétrault (T0364)
17.5 heures	8 h à 11 h 30	Lundi au vendredi	Régulier temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste occupé par Secrétaire de module et/ou de programme d'études avancées 030248 Martine Lamontagne (B0025)

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SERVICE DES ACTIVITÉS ET AMÉNAGEMENTS SPORTIFS			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	Horaire A : 7 h 45 à 14 h 45 Horaire B : 14 h 30 à 21 h 30	Lundi au vendredi Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent aux postes : Commis à la réception et à l'inscription (SAAS) 040453 - 100531 Manon Tremblay (B0273) et Jessica Leclerc (B0275) Il y a alternance hebdomadaire entre les deux salariées. Compensation de 10 heures par cycle de paie est allouée pour les périodes de repas et repos non octroyées Selon entente
16 heures	8 h 15 à 16 h 15	Samedi et dimanche	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis à la réception et à l'inscription (SAAS) 110659 Nicole Sheedy (B0302) Compensation de 4 heures par cycle de paie est allouée pour les périodes de repas et repos non octroyées Période estivale: selon lettre d'entente
38.45 heures	7 h 15 à 15 h 14 h 45 à 22 h 30	Lundi au vendredi Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Préposé aux installations et au matériel sportif (SAAS) 110658 Eric Lamarche (M0277) Compensation de 5 heures par cycle de paie est allouée pour les périodes de repas et repos Période estivale: selon lettre d'entente
38.45 heures	7 h 15 à 15 h 14 h 45 à 22 h 30	Lundi au vendredi Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Préposé aux installations et au matériel sportif 915007 Bruno Brassard (M0278) Compensation de 5 heures par cycle de paie est allouée pour les périodes de repas et repos Période estivale: selon lettre d'entente
18 heures	7h30 à 16h30	Samedi et dimanche	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Vacant (M0278) Compensation de 2 heures par cycle de paie est allouée pour les périodes de repas et repos Période estivale: selon lettre d'entente

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
20 heures	13 h à 16 h 30 10 h à 12 h et 13 h à 16 h 30	Lundi Mardi au jeudi	Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Photographe 925019 Denis Blackburn (T0198)

SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	Horaire A : 7 h 30 à 12 h 13 h à 15 h 30 Horaire B : 11 h à 13 h 14 h à 19 h 8 h 30 à 13 h et 14 h à 16 h 30	Lundi au vendredi Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent aux postes : Téléphonistes-réceptionnistes 000481 Vacant (B0244) et Christine Côté (B0242) . Il n'y a pas de pause lorsque la demi-journée comporte moins de 3 1/2 hrs de travail. Cet horaire se fait en alternance entre les deux salariées On doit assurer la présence d'au moins une personne à la réception du lundi au jeudi de 7 h 30 à 19 h et le vendredi de 7 h 30 à 16 h 30 Cet horaire s'applique pour toutes les semaines de l'année sauf lorsque l'horaire d'été entre en vigueur. L'horaire d'été s'applique aux 2 salariées. Cependant, pendant la période estivale, une des deux personnes serait utilisée pour remplacer des vacances, faire de l'entrée de données, effectuer de la facturation, etc.

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENTS (SUITE)			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
38.45 heures	Horaire A : 7 h 30 à 12 h et 12 h 45 à 16 h Horaire B : 8 h à 12 h et 12 h 45 à 16 h 30 Horaire : 7 h 30 à 12 h 12 h 45 à 16 h	Lundi au vendredi Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent aux postes : Opérateur de photocopieur numérique 080675 Marie-Anne Blackburn (M0287) <u>test horaire variable à partir du 08/01/2018</u> Il y a alternance hebdomadaire entre les deux salariés. Période estivale : horaire normal de travail 060395 Jocelyne Aubut (M0285) <u>test horaire variable à partir du 08/01/2018</u>
28 heures	8h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00	Lundi au jeudi	Intermittent à temps partiel 36 semaines/année Régulier à temps partiel Ces heures de travail s'appliquent au poste : Secrétaire au soutien administratif vacant (B0246)

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30	Lundi au vendredi	Archives 820358 Patrice Gauthier (affectation temporaire)

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	7 h 30 à 11 h 00 et 12 h 00 à 15 h 30	Lundi au vendredi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien en électrotechnique 030309 Stéphane Perron (T0163) Trimestre : Horaire à déterminer chaque trimestre Période estivale : À déterminer
35 heures	7 h 30 à 11 h et 12 h 00 à 15 h 30 7h30 à 11h et 12h à 15h30 7h30 à 11h et 11h30 à 15h	Lundi au vendredi Lundi au jeudi Vendredi	Intermittent à temps partiel – 36 semaines/année Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Commis à l'audiovisuel 040117 Joel Otis (B0359) Trimestre : automne 2018 Horaire à déterminer chaque trimestre
35 heures	15 h 30 à 22 h 30 14 h à 21 h	Lundi au jeudi Vendredi	Régulier à temps complet Pierre Blanchette (B0360) Commis principal à l'audiovisuel 100782 Trimestres : Horaire à déterminer chaque trimestre 5 heures prime repas/cycle de paie + prime soir 70 heures Période estivale : à déterminer

HORAIRES PARTICULIERS (– SCFP –)

SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (SUITE)			AUTOMNE 2018
Heures / semaine	Horaire de travail	Jours de travail	Remarques
35 heures	8h à 12h et 13h30 à 16h30 7h30 à 12h30 et 13h à 16h30 7h30 à 12h30 et 13h à 17h	Lundi au vendredi Lundi et mardi Mercredi et jeudi	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : Technicien en télécommunications informatiques Pyerre Le Cong Khanh (T0190) Trimestre : Automne 2018 Horaire à déterminer chaque trimestre
35 heures	8h à 12h et 13h30 à 16h30 7h30 à 19h10	Lundi au vendredi Lundi au mercredi (A) Mardi au jeudi (B)	Régulier à temps complet Ces heures de travail s'appliquent au poste : (T0192 et T0303) Technicien en informatique et technicien en informatique et bureautique Carl Lalancette et Louis Côté 060464 et 870153 Horaire à déterminer chaque trimestre